



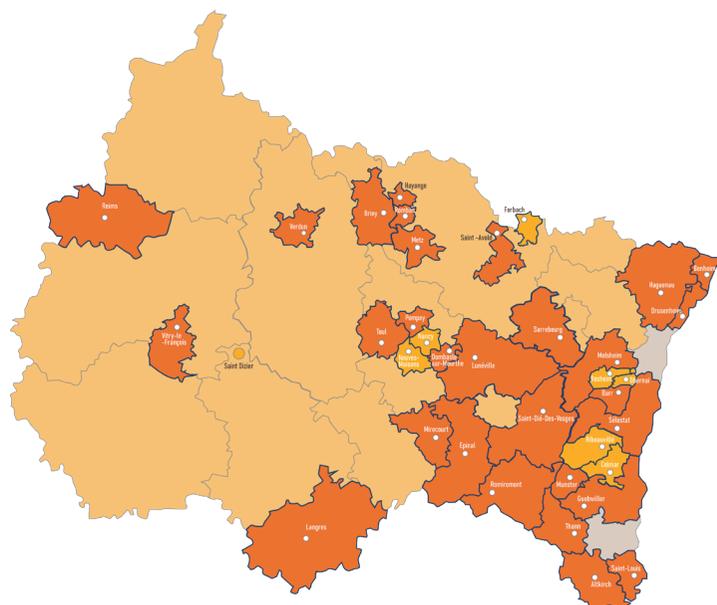
Défi « J'y vais ! » édition 2022

Le bilan

Périmètre du Défi

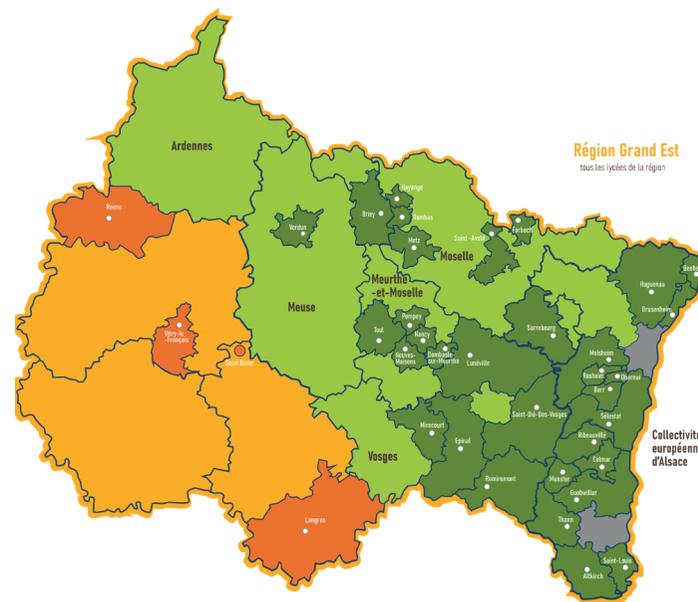
Soutenu par l'ADEME Grand Est, le Défi était, en 2022, co-construit par 45 collectivités et territoires partenaires et l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est :

- Région Grand Est
- Conseil départemental des Ardennes
- Conseil départemental Meurthe et Moselle
- Conseil départemental de Meuse
- Conseil départemental Moselle
- Collectivité Européenne d'Alsace
- Conseil départemental des Vosges
- Communauté urbaine du Grand Reims
- CC de Vitry Champagne et Der
- Ville de Saint Dizier
- PETR du Pays de Langres
- Syndicat Mixte des Transports du Bassin de Briey
- Métropole Grand Nancy
- CC Bassin de Pompey
- CC Terres Toulaises
- CC Moselle et Madon
- CC Sel et Vermois
- PETR Pays du Lunévillois
- CA Grand Verdun
- CA Val de Fensch
- CC Pays Orne Moselle
- Euro Métropole de Metz
- CC Sarrebourg Moselle Sud
- CA Saint Avold Synergie
- CA Forbach Porte de France
- CC plaine du Rhin
- CC Pays Rhénan
- PETR Alsace du Nord
- PETR Bruche Mossig
- CC Pays Ste Odile
- CC Portes de Rosheim
- CC Pays de Barr
- PETR Alsace centrale + CC Canton d'Erstein
- SCOT Montagne Vignoble Ried
- CC Vallée de Munster
- Colmar Agglomération
- PETR Rhin Vignoble Grand Ballon
- PETR Pays Thur Doller
- PETR Pays du Sundgau
- Saint-Louis Agglomération
- CA Epinal
- CC Mirecourt-Dompaire
- PETR Pays de la Déodatie
- PETR Pays de Remiremont



■ Défi vélo
 ■ Défi multimodal
 ■ Défi vélo - Hors territoire partenaire
 Voir article 3.2 du règlement

Défis employeurs



■ Défis lycées + collèges + écoles
 ■ Défis lycées + collèges
 ■ Défis lycées + écoles
 ■ Défis lycées

Défis scolaires

Bilan édition 2022

La treizième édition du Défi « J'y vais ! » s'est déroulée du 2 au 22 mai 2022.

Tous les kilomètres parcourus en modes de déplacement durables ont permis d'atteindre le plafond de la dotation financière, fixé à 5.000 €, dès la première semaine du Défi !

Compteurs Défis 2022



726

Structures
inscrites



8 700

Participants



1 400 000

Kilomètres parcourus
tous modes confondus



237 500

Kg de Co2 évités



5 000

€ de dotation

Compteurs Défis 2021



323

Structures
inscrites



2400

Participants



411 920

Kilomètres parcourus
tous modes confondus



59 000

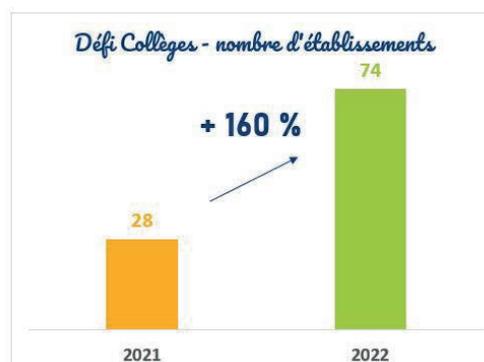
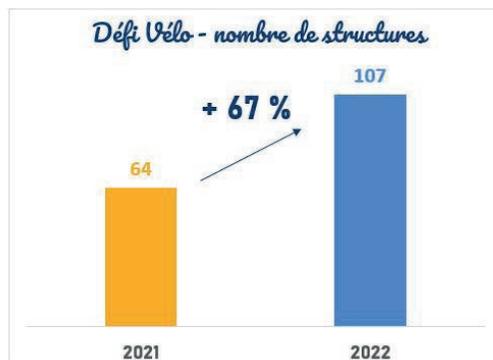
Kg de Co2 évités



5 000

€ de dotation

Evolution participation 2021 -> 2022



Défis employeurs - données globales

Bilan défi « Au boulot, j'y vais à vélo ! »



107

Structures inscrites

* dont 21 structures hors territoires du Défi



1 345

Participants



125 440

Kilomètres parcourus à vélo



25 088

Kg de Co2 évités

Bilan défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » (multimodal)



315

Structures inscrites



5 480

Participants



299 380

Kilomètres parcourus en modes actifs



670 920

Kilomètres parcourus en transport (train, covoiturage, EDPM)



243 700

Kilomètres évités en télétravail



151 338

Kg de Co2 évités

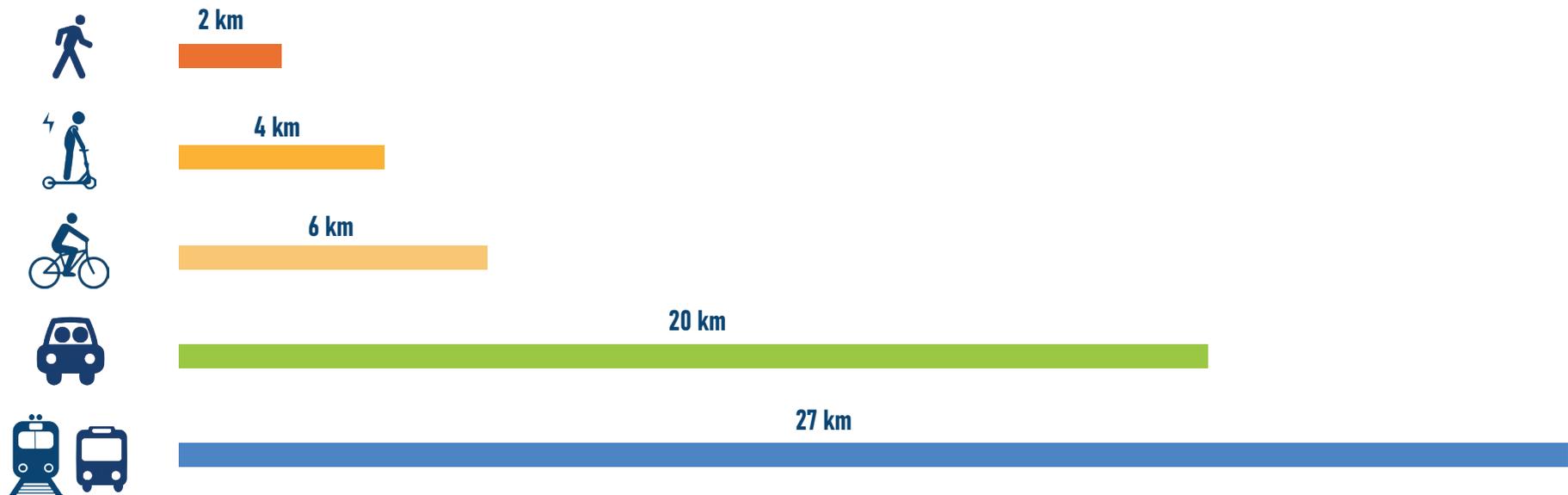
Bilan Défi employeurs 2022

Km parcourus en modes alternatifs à la voiture

Kg de CO2 évités



Distance moyenne parcourue par mode de transport



Les données du Défi ont permis de calculer une **distance moyenne domicile-travail selon le mode de déplacement**.

Pour la marche, cette distance est de l'ordre de **2 km**. Pour le vélo, elle est de l'ordre de **6 km**, un peu plus élevée que la valeur habituellement retenue entre 3 et 5 km. Ceci peut éventuellement s'expliquer par le développement du vélo à assistance électrique qui permet de couvrir des distances plus importantes. Ces valeurs montrent que **les modes actifs ont toute leur pertinence pour des distances jusqu'à 6 ou 8 km**.

Pour les transports en commun, la distance moyenne domicile-travail est de **27 km**. Elle est de **20 km** pour les déplacements effectués en covoiturage.

Pour les équipements de déplacement personnel motorisés que sont les trottinettes électriques, monoroues et équivalents, la distance parcourue sur le trajet domicile-travail est de l'ordre de **4 km**, se combinant souvent avec les transports en commun.

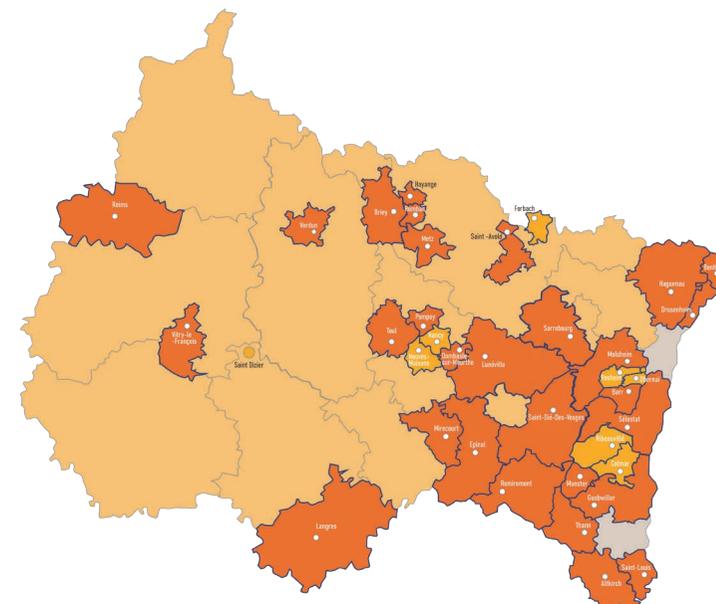
Défis employeurs - Lauréats 2022

Lauréats Défi vélo

Structures de 3 à 20 salariés	Structures de 21 à 100 salariés	Structures de 101 à 400 salariés	Structures de + de 400 salariés
1 Commune de Muntzenheim Muntzenheim Colmar Agglomération	1 Scalen Nancy Métropole du Grand Nancy	1 Habitats de Haute-Alsace Colmar Colmar Agglomération	1 Région Grand Est Metz EuroMétropole de Metz
2 PETR du Piémont des Vosges Obernai CC du Pays de Ste Odile	2 Schneider Packaging Colmar Colmar Agglomération	2 ATILF / CNRS - UL Nancy Métropole du Grand Nancy	2 Liebherr-Mining Equipment Colmar SAS Colmar Colmar Agglomération
3 Observatoire de la nature Colmar Colmar Agglomération	3 Transdev Saint Dizier Saint Dizier CA Saint Dizier Der et Blaise	3 Welding Alloys France Porte du Ried Colmar Agglomération	3 Timken Europe Colmar Colmar Agglomération

Lauréats Défi multimodal

Structures de 3 à 20 salariés	Structures de 21 à 100 salariés	Structures de 101 à 400 salariés	Structures de + de 400 salariés
1 Picture Store Metz Metz Euro Métropole de Metz	1 Mairie de Cornimont Cornimont PETR Pays de Remiremont et de ses vallées	1 ESAT Marie Pire Altkirch PETR Pays du Sundgau	1 Communauté d'Agglomération de Haguenau Haguenau PETR Alsace du Nord
2 Les vitrines de Reims Reims CU du Grand Reims	2 Association les Jardins de Wesslering Husseren-Wesslering PETR Pays Thur Doller	2 Hôpital de l'Avison Bruyères PETR Oays de la Déodatie	2 Sew Usocom Haguenau + Brumath Mommenheim PETR Alsace du Nord
3 Bureau d'études IMAEE Sélestat PETR Alsace Centrale	3 Crèche Clairmarais Reims CU du Grand Reims	3 SMITCOM d'Alsace Centrale Scherwiller PETR Alsace Centrale	3 Ville d'Epinal Epinal CA Epinal



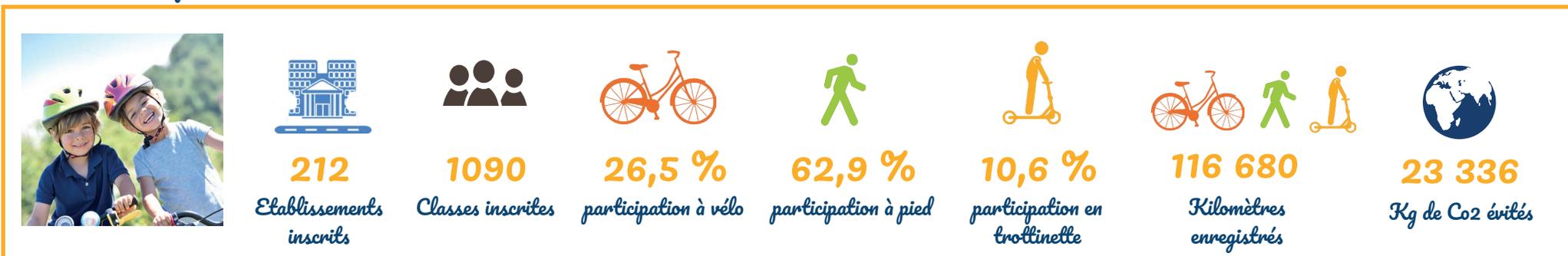
■ Défi vélo
 ■ Défi multimodal
 ■ Défi vélo - Hors territoire partenaire
 Voir article 3.2 du règlement

Retrouvez tous les classements sur le site internet :

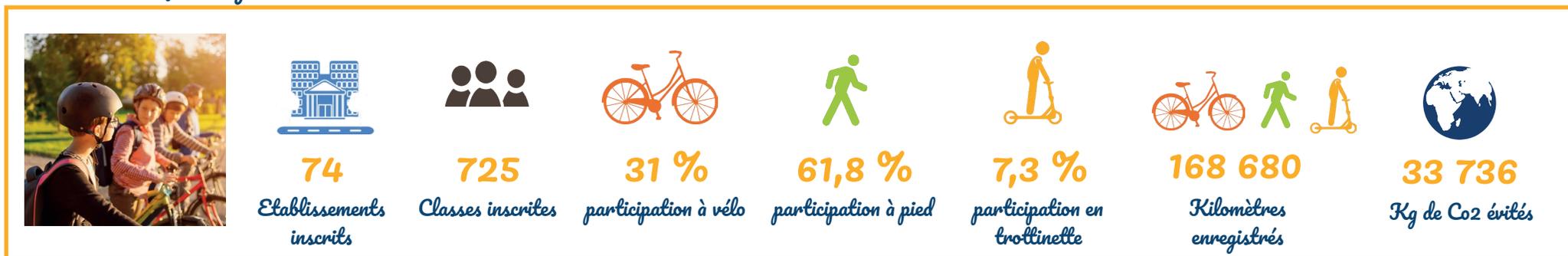
<https://defi-jyvais.fr>

Défis scolaires - données globales

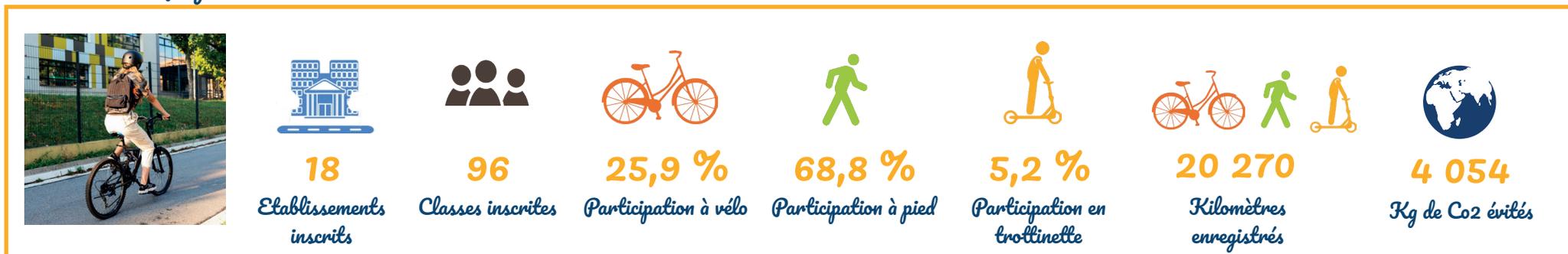
Bilan 2022 défi écoles



Bilan 2022 défi collèges



Bilan 2022 défi lycées



Lauréats Défis scolaires

Lauréats Défi écoles

- 1 Ecole élémentaire de Niederlauterbach**
Niederlauterbach
CC de la Plaine du Rhin
- 2 Ecole primaire Les Trois Fontaines**
Osenbach
PETR du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon
- 3 Ecole élémentaire Muttersholtz**
Muttersholtz
PETR Alsace Centrale

Lauréats Défi collèges

- 1 Collège Bayard**
Charleville-Mézières
Département des Ardennes
- 2 Collège Victor Prouvé**
Laxou
Métropole du Grand Nancy
Département de la Meurthe-et-Moselle
- 3 Collège des Deux Rives**
Rhinau
PETR Alsace Centrale
Département du Bas-Rhin

Lauréats Défi lycées

- 1 Lycée Schweisguth**
Sélestat
PETR Alsace Centrale
Région Grand Est
- 2 Lycée Jean XXIII**
Montigny-Les-Metz
Euro Métropole de Metz
Région Grand Est
- 3 Lycée des Métiers Lazare de Schwendi**
Ingersheim
Colmar Agglomération
Région Grand Est

Retrouvez tous les classements sur le site internet : <https://defi-jyvais.fr>

Dotation solidaire

La dotation solidaire d'un montant de **5.000€**, obtenue grâce aux kilomètres parcourus pendant le Défi « J'y vais ! », a été attribuée à **l'entreprise d'insertion DEFIS 52**, pour l'achat de vélos, VAE et une partie de l'équipement d'un garage solidaire pour accompagner son **projet de mobilité inclusive en milieu rural**.



Présentation de l'association bénéficiaire

Développement **E**mploi **F**ormation **I**nclusion - **DEFIS 52** est une Entreprise Sociale Apprenante, sous forme associative, qui accueille des personnes éloignées de l'emploi dans le cadre de l'Insertion par l'Activité Economique.



Périmètre d'intervention

Le projet sera mis en œuvre sur le territoire du **PETR du Pays de Langres**.

Présentation du projet : mobilité inclusive en milieu rural

DEFIS et ses partenaires souhaitent proposer une **solution aux personnes en difficulté rencontrant des problèmes de mobilité liés à un territoire rural**.

Le défaut de mobilité est un frein très contraignant au retour à l'emploi en milieu rural.

En accord avec les partenaires, DEFIS porte un projet de **mobilité inclusive**, en proposant des outils favorisant l'accès à la mobilité :

- Actions de préventions, sensibilisations et de formations,
- Mise à disposition de véhicules,
- Création d'un garage solidaire.

Concours photos

Le concours photos a enregistré un total de **65 participations** cette année !

Il s'est organisé autour de 2 thématiques :

- « **Fun** » : partager les moments les plus drôles ou conviviaux vécus dans le cadre du Défi,
- « **Promotion du moyen de transport** » : mettre en valeur la mode de transport utilisé dans le cadre du Défi !

La photo de chaque catégorie ayant obtenu le plus de « j'aime » sur les réseaux sociaux du Défi, est désignée lauréate du concours.

Les résultats



1^{ère} place catégorie « Fun »

Participation : CSSR Saint Jean Sentheim
Titre : « Tous ensemble dans le mouvement avec Saint-Jean »
Nombre total de « j'aime » : 215



1^{ère} place catégorie « Promotion du moyen de transport »

Participation : DSDEN
Nombre total de « j'aime » : 218

Concours photos

Cette année, Les membres de l'organisation du concours ont eu la possibilité de voter pour des photos « coups de cœur ». Une ou plusieurs de ces photos apparaîtront peut-être sur une des affiches de la prochaine édition du Défi, qui aura lieu en 2023.

Les photos « coups de cœur »



Participation : Classe de CM2 LP
école élémentaire Louis-Houpert
Titre : «V comme ...»
Lieu : Forbach



Participation : Vivien



Participation : classe de CM1/CM2
Ecole de Cornimont centre
Titre : « Vélo printanier »
Lieu : Cornimont Centre



Participation : DSDEN
Lieu : Epinal



Participation : Eric
Titre : « Vous hésitez toujours à faire du Vélotaf ? »
Lieu : Piste cyclable Haguenau



Participation : Carène, Manon et Anouk
Titre : «Aller à l'école en volant»
Lieu : Entre Bernardswiller et Outtrott



Participation : Nathalie

Les affiches



Quelques supports de communication !



Les goodies



Quelques supports de communication !



Mode d'emploi participant

Afin de réduire l'empreinte carbone de nos déplacements pour limiter le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air, le Défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » a pour objectif d'initier de nouveaux comportements vis-à-vis des déplacements, en favorisant les modes de transport durables.

Comment ça marche ?

1 Je m'assure d'avoir le « code établissement » de ma structure.

Chaque établissement souhaitant participer au Défi doit s'inscrire sur le site internet via un référent identifié. Un « code établissement » sera fourni au référent après l'inscription.

Je récupère ce code afin d'être en mesure de m'inscrire en tant que participant via le formulaire en ligne ; et être automatiquement rattaché(e) à ma structure.

Si ma structure n'est pas encore inscrite, je me rapproche de la personne en charge de l'inscription pour obtenir le « code établissement ».

2 Je m'inscris au Défi

Une fois le code en main, je me rends sur la page « inscription participant » pour créer mon compte et découvrir l'outil d'enregistrement des kilomètres.

3 J'inscris mes kilomètres

Quand le Défi commence, j'inscris mes kilomètres effectués en mode(s) alternatif(s) à la voiture en solo sur les trajets domicile-travail (aller-retour).

Si je n'ai pas accès à Internet, je remplis les tableaux de comptage mis à disposition par mon référent. Je les lui remets à la fin du Défi pour qu'il centralise toutes les informations sur le site.

4 A la fin du Défi, je valide mes informations

Une fois mes kilomètres enregistrés, je vérifie qu'il n'y a pas d'erreur avant de valider mes informations.

Et voilà, le tour est joué !

POUR PARTICIPER, INSCRIVEZ-VOUS SUR [HTTPS://DEFI-JYVAIS.FR](https://DEFI-JYVAIS.FR)



Mode d'emploi référent

Afin de réduire l'empreinte carbone de nos déplacements pour limiter le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air, le Défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » a pour objectif d'initier de nouveaux comportements vis-à-vis des déplacements, en favorisant le vélo comme moyen de transport.

Comment ça marche ?

1 J'inscris ma structure au Défi

Chaque structure souhaitant participer au Défi doit s'inscrire sur le site internet via un référent identifié.

En tant que référent, j'inscris ma structure via le formulaire en ligne sur <https://defi-jyvais.fr>.

Une fois l'inscription terminée, je reçois le « code établissement » de ma structure.

Le référent aura la vue sur l'ensemble des participants de sa structure. Il pourra modifier des informations, inscrire des participants et inscrire ses propres données.

2 Je partage le « code établissement »

Une fois le code en ma possession, je le partage à l'ensemble des membres de ma structure.

Ils pourront ainsi créer un « compte participant » et être automatiquement rattachés à la structure.

Pour ceux qui n'ont pas accès à internet, je leur partage les tableaux de comptage mis à disposition sur le site Internet.

3 J'anime le Défi

J'anime le Défi et je diffuse les outils de communication disponibles sur le site internet. Je sers de relais auprès de ma structure pour les mobiliser et leur donner envie de participer au Défi.

4 Je centralise les informations

A la fin du Défi, je rassemble les tableaux de comptage éventuels et j'inscris l'ensemble des données sur le site Internet.

Enfin, je vérifie que les informations ont bien été enregistrées par l'ensemble des participants.

Et voilà, le tour est joué !

POUR PARTICIPER, INSCRIVEZ-VOUS SUR [HTTPS://DEFI-JYVAIS.FR](https://DEFI-JYVAIS.FR)



Aperçu de la revue de presse

L'Union Reims

Date de parution

ENVIRONNEMENT

Au boulot, j'y vais autrement

GRAND REIMS Dans le cadre des mesures de soutien financier à l'achat de vélos, pour les particuliers, et à la réalisation d'infrastructures, pour les communes, le Grand Reims a décidé de devenir partenaire de l'association Vélo et Mobilités Actives en lui versant 20 000 € pour organiser en 2022 le défi « Au boulot, j'y vais autrement », un concept se déployant depuis 10 ans dans la Région Grand Est et s'inscrit dans une convention liant l'association et l'ADEME pour la période

2020-2022. Le Grand Reims bénéficiera d'outils managériaux, notamment de communication. Les structures participantes (entreprises, collectivités, administrations, établissements de santé, commerces...) inciteront du 2 au 22 mai leurs salariés à utiliser ou tester les modes de déplacement alternatifs sur une période de 3 semaines. Le défi « Au boulot, j'y vais autrement » intègre 5 modes de déplacements différents : vélo, autres modes actifs (marche, trot-

tolette électrique), transports en commun, covoiturage, équipements de déplacement personnel (trottinette, monoroue, etc.). Le total des kilomètres parcourus pendant le défi par l'ensemble des participants sera converti en notation solidaire au bénéfice d'une association œuvrant dans les domaines des mobilités actives, parages, solidaires ou inclusives. Un classement sera établi au niveau régional et, si souhaité, au niveau du Grand Reims. ■

MOLSHEIM

PETR : les orientations budgétaires fixées

Les orientations du budget 2022 du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) ont été présentées lors du Comité Syndical qui s'est tenu à Molsheim, le 28 janvier.

Parmi les principales orientations on relève : le suivi et la mise en œuvre du Plan climat (2021 – 2027). Alain Ferry, président du PETR, a insisté sur l'importance de « faire vivre plus activement le Plan Climat ». Il comprend une trentaine d'actions concrètes dont certaines sont déjà engagées : rénovation de l'habitat pour les économies d'énergie – mille maisons par an ; soutien aux circuits agricoles courts, par exemple.

Pour la sensibilisation au Plan Climat et à la mobilité des subventions sont attendues de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développe-

ment Rural) à hauteur de 25 000 € au total.

La prévision globale du budget 2022 se monte à 894 000 €.

Du côté des subventions, la pépinière d'entreprises Tremplin de Mutzig pourra compter sur un montant de 38 000 € pour son fonctionnement.

Enfin, le PETR renouvelle son appui au défi vélo « J'y vais » qui existe depuis 10 ans sur le territoire.

L'objectif est d'inciter salariés et élèves à prendre le vélo comme mode de déplacement. Cette année le défi aura lieu du 2 au 22 mai. La participation financière pour cette initiative s'élève à 1 000 €, un montant constant sur les trois dernières années.

Au cours du Comité Syndical, l'exécution du budget 2021 et le rapport d'activité ont été approuvés à l'unanimité.

L'approbation définitive du budget se fera dans un mois.

Ri.H.



La Cité Scolaire Jules-Ferry est l'une des structures à avoir participé au défi en 2021. (Archive)

13 structures déodatennes se sont déjà inscrites pour participer aux défis « Au boulot et à l'école, j'y vais autrement ! » qui auront lieu sur le territoire du 2 au 22 mai prochain. Parmi ces structures, trois participeront pour la première fois. Au niveau régional, ce sont déjà plus de 300 structures inscrites aux Défis !

Qui peut participer ? Comment s'inscrire ?

Les entreprises, administrations, associations de plus de 3 salariés et les établissements scolaires peuvent s'inscrire jusqu'au 21 mai sur le site defi-jyvais.fr via un référent. Celui-ci reçoit un « code établissement » qu'il peut transmettre à tous les participants de son équipe afin qu'ils créent leur compte.

Du 2 au 22 mai, les équipiers se rendent au travail et à l'école autrement qu'en autosolisme (voiture solo) et renseignent leurs jours de participation, modes de déplacement et kilomètres parcourus sur leur compte.

Tous au boulot autrement ?

Le Grand Reims est partenaire du défi « Au boulot, j'y vais autrement », un challenge réservé aux entreprises qui vise à inciter les salariés à utiliser un autre moyen de transport pour se rendre au lieu de travail.



Objectif de l'opération : encourager l'utilisation de modes de déplacement doux pour se rendre sur son lieu de travail. (cf. l'habitat-ville.com)

Organisé par l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est et soutenu par l'Agence de la transition écologique (ADEME), le défi « Au boulot, j'y vais autrement » existe depuis maintenant une dizaine d'années dans la Région. Vélo pour la première fois, il se déroule à Reims, du lundi 2 au dimanche 22 mai. L'objectif de ce challenge régional est simple : motiver les travailleurs à modifier leurs habitudes de déplacement pour privilégier des modes durables. Comment ? Via les employeurs volontaires. Durant la durée de l'opération, toutes les structures de plus de trois salariés (entreprises, collectivités, administrations, établissements de santé, commerces...) sont ainsi invitées à relever ce défi, en motivant leurs collaborateurs à laisser leur voiture au garage pour aller au boulot au profit d'autres moyens de transport moins polluants. Parmi les outils proposés, figure le cabinet d'électrodes Ligat, basé à Beaucourt et qui compte quinze collaborateurs. « Au boulot, nous sommes deux à venir à vélo chaque jour qui est plus ou moins bon, explique Brice Lemaire, responsable du cabinet d'électrodes. Si nous pouvons nous encourager ce défi pour encourager nos collègues à changer leur mode de déplacement, on s'est dit que c'était l'opportunité de profiter d'un effet de groupe. » Quatre modes de déplacement alternatifs sont proposés : un autre vélo, marche, trottinette électrique, les transports en commun (bus, train, métro...), les équipements personnels motorisés (trottinette électrique, monoroue...) et le covoiturage. Chaque entreprise participante désigne un référent chargé d'inscrire la structure sur le site defi-jyvais.fr.

Les salariés participants ont ensuite le choix de remplir directement leurs données sur leur compte participant ou de renseigner leur participation sur un tableau ou une feuille intégrée sur le site internet par le référent. Ce dernier peut aussi créer des comptes pour les salariés et effectuer des modifications au besoin. Et à la fin du challenge, les structures sont évaluées sur leur taux de participation.

Le défi « Au boulot, j'y vais autrement » est avant tout solidaire, puisque le total des kilomètres parcourus par l'ensemble des participants est converti pour être converti en notation financière au bénéfice d'une association œuvrant dans les domaines des mobilités actives, de la solidarité ou de la santé. Habituellement, deux prix récompenseront les meilleurs : le prix de participation pour les trois premières entreprises classées les salariés auront parcourus le plus grand nombre de kilomètres et le prix engagement pour celles avec le plus fort taux de participation. De plus, un classement à l'échelle du Grand Reims permettra de récompenser les structures ayant participé le 16 septembre prochain, lors de la Semaine de la mobilité.

« Au boulot, j'y vais autrement » : un défi à relever pour les entreprises du Grand Reims

Ce challenge vise à encourager l'utilisation des modes de transport doux du jeudi 2 au dimanche 22 mai. Plus de 350 salariés sont déjà inscrits à cette initiative et devront comptabiliser les kilomètres parcourus à vélo, en trottinette, à pied ou en transport en commun pour rallier leur lieu de travail.



MOBILITE. Du 2 au 22 mai, la Ville invite les salariés du public et du privé à un « défi vélo », challenge organisé dans la Région Grand Est. Objectif : se rendre au travail à vélo sur cette période et mesurer la diminution de l'empreinte carbone CO2 réalisée en laissant la voiture à l'arrêt.

QU'EST CE QUE LE DEFI VELO ? Le « Défi j'y vais » est né en Alsace en 2010. Depuis trois ans, l'association Vélo et mobilités actives (VMA) Grand Est chapeaute ce dispositif, en lien avec les collectivités intéressées par cette action qui consiste à encourager les salariés à se rendre au travail de manière éco-responsable : à vélo, à trottinette, à pied, en co-voiturage ou par le biais des transports en commun. L'action se déroule en trois « sous-défis » : défi vélo, défi multimodal et défi scolaire. C'est au premier cité que la ville de Saint-Dizier a choisi de participer avec ce slogan : « Au boulot, j'y vais à vélo ! »

COMMENT ÇA MARCHÉ ? La Ville incite toutes les entreprises à s'inscrire sur le site defi-jyvais.fr, elle invite en ce sens les entreprises à participer à l'opération. Le site, ludique, explique la marche à suivre : s'inscrire (c'est gratuit), nommer un référent et inviter d'autres participants dans son entreprise. À compter du 2 mai et jusqu'au 22 mai, chaque participant note, via le site, les kilomètres effectués chaque jour à vélo entre le domicile et le travail, y compris lors de la pause méridienne.

Le défi « J'y vais ! » a pour

objectif d'initier de nouveaux comportements en incitant un maximum de salariés à se rendre sur leur lieu de travail en utilisant des modes de déplacement durables : marche, vélo, transports en commun, covoiturage, équipement de déplacement personnel (trottinette, monoroue, etc.), pouvant se combiner en intermodalité. Le défi concerne également les établissements scolaires, écoles, collèges, lycées, pour les déplacements domicile/lieu de scolarité réalisés en modes actifs : marche, vélo, trottinette (non électrique !). L'inscription s'effectue par établissement et la participation se fait par classe.

Le défi se déroulera cette année du 2 au 22 mai prochain et est organisé par Vélo et Mobilités Actives Grand Est avec le soutien de l'ADEME Grand Est, en lien avec les territoires partenaires.

Bravo et merci à tous !

